

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

RESTRICTED

TBT/Notif.87.22
23 février 1987

Distribution spéciale

Comité des obstacles techniques au commerce

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.4.

- | |
|---|
| 1. Partie à l'Accord adressant la notification: <u>NORVEGE</u> |
| 2. Organisme responsable: Comité électrotechnique norvégien (NEK), Commission norvégienne des ressources hydrauliques et de l'électricité (NVE) et Office norvégien d'essai et d'homologation du matériel électrique (NEMKO) |
| 3. Notification au titre de l'article 2.5.2 <input checked="" type="checkbox"/> , 2.6.1 <input type="checkbox"/> , 7.3.2 <input type="checkbox"/> , 7.4.1 <input type="checkbox"/> , autres: |
| 4. Produits visés (le cas échéant, position de la NCCD, sinon position du tarif douanier national): Coussins et autres articles similaires chauffés électriquement, à usage médical |
| 5. Intitulé: Spécification de coussins et autres articles similaires chauffés électriquement, à usage médical, NEMKO 501.101/-- |
| 6. Teneur: Cette spécification contient des prescriptions particulières de sécurité concernant les coussins et autres articles similaires chauffés électriquement, à usage médical. Elle s'appuie sur les prescriptions de sécurité relatives aux appareils électriques de chauffage et de cuisson à usage domestique ou similaire (NEMKO 501.167), qui sont identiques à celles de la Publication 11 de la CEE, y compris les modifications n° 1, 2, 3 et 4, et les suppléments. (Cette spécification a été élaborée grâce à la Coopération nordique). |
| 7. Objectif et justification: Protection pour la sécurité des personnes et des biens |
| 8. Documents pertinents: Document EMKO-TUM (62)S 004/85 (Version suédoise) |
| 9. Dates projetées pour l'adoption et l'entrée en vigueur: 1er mai 1987 |
| 10. Date limite pour la présentation des observations: 20 avril 1987 |
| 11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information <input type="checkbox"/> ou adresse d'un autre organisme: NEMKO
P.O. Box 288 Blindern
0314 Oslo 3.
Norvège |